AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C0472
FR0000077919-FS0225

22 mars 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

JCDECAUX SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 mars 2023, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 mars 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société JCDECAUX SE et détenir 10 697 214 actions JCDECAUX SE représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions JCDECAUX SE sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège notamment les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGII).
[2] Sur la base d'un capital composé de 212 902 810 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.